



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 29 novembre 2018
Convocation des conseillers :
le 29 novembre 2018



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 décembre 2018

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Marc Baum, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 5.3.8. Devis - Service des Sports - transformation du Court n° 4 au Centre de Tennis Gaalgebierg en «Court Central»

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 88.000 € concernant la transformation du Court n° 4 au Centre de Tennis Gaalgebierg en «Court Central»;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/821/221313/19071 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve par 12 voix oui et 6 abstentions

le devis de 88.000 € concernant la transformation du Court n° 4 au Centre de Tennis Gaalgebierg en «Court Central».

en séance

date qu'en tête